

[Inondations] Avis aux agriculteurs dont les troupeaux ou les bâtiments sont impactés

[Ville de Janzé](#)

Vous êtes agriculteurs et avez été impactés par les inondations sur des bâtiments agricoles et animaux, matériels et stocks qu'ils abritent ou encore avez des animaux isolés dans des pâtures ?

L'antenne de Vitré de la Chambre d'agriculture se tient à votre disposition afin de **recenser les dégâts et de de formuler les besoins d'accompagnement** :

- **Antenne de Vitré** : Isabelle Rousseau au 06 75 84 48 34

Les demandes urgentes de secours aux animaux nécessitant la mobilisation des moyens du SDIS sont à formuler au « 18 » directement.